

Le numérique, facteur d'inclusion ou d'exclusion sociale ? (2/2)

Par [Ferdinand Kerksenbrock](#) | 10/02/2017, 17:33 | 999 mots



(Crédits : DR)

Alors que 39 % des Français sont inquiets à l'idée de réaliser leurs démarches administratives en ligne, le Conseil départemental de Haute-Garonne vient de lancer le déploiement du très haut débit pour tous d'ici à 2020. Par ailleurs, l'Agence du numérique développe à l'échelle nationale son programme Société numérique. C'est dans ce cadre que La Tribune Toulouse organise le 24 février la conférence-débat Citoyen 3.0 : forum de l'inclusion numérique et de l'innovation sociale.

"À Toulouse, on parle beaucoup d'innovation numérique, mais on oublie trop souvent ceux qui ne le maîtrisent pas", déplore Olivier Hag, responsable des formations numériques de l'association Combustible. Créée par le groupe de rock Bubbles pour faire de la médiation de projets culturels et artistiques, celle-ci s'est progressivement positionnée sur les problématiques de citoyenneté numérique. Depuis un an, elle est totalement engagée dans l'accompagnement à la transformation numérique des acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS). L'association investit les lieux partenaires (Centres

d'hébergement et de réinsertion sociale-CHRS, associations, régies de quartier, etc.) avec son parc d'ordinateurs de récupération reconfigurés avec des logiciels libres pour accompagner les bénéficiaires dans leurs démarches administratives, la rédaction d'un CV, voire la création d'un profil Facebook permettant de renouer du lien social.

"En Paca, les démarches administratives ont augmenté de 40 % en un an", révèle Oriane Ledroit, responsable du programme Société numérique de l'Agence du numérique. Pour autant, ce transfert n'est pas automatiquement compensé par un accompagnement pour ceux qui ne sont pas à l'aise avec le numérique (39 % des Français sont inquiets à réaliser leurs démarches administratives en ligne, pointe l'Agence du numérique). C'est pour cette raison qu'à été mis en place le programme Société numérique et créé le Chèque numérique qui fonctionne sur le modèle du chèque-restaurant qui permet de monétiser les nombreuses interventions des associations de médiation numérique.

Lire aussi : Le numérique, facteur d'inclusion ou d'exclusion sociale (1/2) ?

Même approche pour l'association rhônalpine TriRa, issue du mouvement Emmaüs, spécialisée dans la récupération et la remise en service de matériel informatique professionnel. "On vend du matériel à des personnes dans le besoin", explique son directeur, Gabriel Jobin, "le mieux, c'est de fournir en même temps le mode d'emploi par un pack formation de 5 heures inclus." Selon lui, s'il existe de très nombreux acteurs de la formation numérique, très peu interviennent sur les compétences numériques de base. TriRa est ainsi agréé par l'inspection académique et Pôle Emploi pour délivrer le Brevet informatique et internet (B2I) de niveau lycée.

"Aujourd'hui, il est quasiment obligatoire d'avoir un ordinateur à la maison pour faire ses démarches mais aussi pour faire des courses en ligne et mieux gérer son budget", constate-t-il.

La formation est l'une des clés de l'inclusion sociale par le numérique. C'est pourquoi l'École régionale de la deuxième chance (ER2C) s'est associée avec Simplon Midi-Pyrénées pour proposer depuis novembre 2015 une formation de développeur web à des personnes éloignées de l'emploi. L'ER2C a, en

parallèle, mis en place une formation "sas numérique" pour des jeunes désocialisés afin de leur offrir un socle de compétences indispensables sur le numérique.

L'association TriRa a aussi mis en place un dispositif original pour couvrir les territoires isolés du numérique (lire l'encadré sur l'étude Google-Terra Nova, ci-dessous), L'AMI des villages. AMI pour atelier mobile informatique ; il s'agit d'une camionnette apportant, via une antenne satellite, du haut débit sur six communes rurales en zone blanche. Les habitants ont ainsi accès "à domicile" non seulement à une connexion haut débit, mais aussi à tous les services de l'association : atelier de dépannage informatique, formation, démarches en ligne. L'AMI peut aussi se transformer à la demande en fablab itinérant.

D'autres initiatives tentent, à leur échelle, de réduire l'écart entre les populations rurales, encore largement déconnectées, et l'univers du numérique. Les fablabs ruraux, tel le celui du Comminges ou le Fablab Sud 31, expérimentent d'autres formes d'appropriation de la transition numérique par la découverte de la conception assistée par ordinateur et de l'univers des imprimantes 3D. S'ils ne drainent pas encore les foules, ces fablabs constituent un "lieu de rencontre et d'effervescence intellectuelle" dans ces territoires isolés du numérique, se réjouit Sylvain des Rochettes, fondateur du FabLab du Comminges. "Pour le moment, il y a surtout un effet de curiosité lié aux imprimantes 3D", constate pour sa part Arnaud Boudou, fondateur du Fablab Sud 31. Mais une vraie dynamique sociale semble s'installer à Cintegabelle avec la mise en place depuis la rentrée d'ateliers d'initiation des élèves des écoles primaires.

Face à ce foisonnement d'actions qui manquent parfois de cohésion à l'échelle nationale, l'Agence du numérique vient de participer à la création d'une coopérative nationale de la médiation numérique qui doit regrouper les représentants de l'État, les collectivités, les acteurs de la médiation, de l'économie numérique et les représentants des bénéficiaires. Enjeu : structurer et dynamiser la médiation sociale par le numérique.

Pour vous inscrire au forum Citoyen 3.0, c'est ici !

Citoyen 3.0, un forum de l'inclusion sociale par le numérique

Le vendredi 24 février, La Tribune Toulouse organise, en partenariat avec le Conseil départemental de Haute-Garonne,

un événement intitulé Citoyen 3.0 : Forum de l'inclusion numérique et de l'innovation sociale. Ce forum a vocation à montrer les initiatives en matière d'inclusion numérique que ce soit en Haute-Garonne ou ailleurs en France. Après une keynote introductive de Jean-Marie Besnier, professeur de philosophie (Paris IV Sorbonne) et auteur de "L'Homme simplifié" et plus récemment de "Les robots font-ils l'amour ?", une table-ronde sur le thème "Numérique pour tous : quelles politiques territoriales ?" réunira François Enaud, président de l'Agence nouvelle des solidarités actives (Ansa), Olivier Hag, responsable des formations de l'association Combustible, Nicolas Hazard, président du Comptoir de l'innovation, Oriane Ledroit, coordinatrice du programme Société numérique à l'Agence du numérique et Annie Vieu, conseillère départementale et présidente du syndicat mixte Haute-Garonne numérique.